

LA RÉVOLUTION TRANQUILLE DANS LES ARTS DE LA SCÈNE; COMMENT SURVIVRE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE TOUJOURS EN DÉCLIN

Pour les besoins de cette conférence, je vais vous parler du financement dans le domaine des arts de la scène et puisque j'œuvre principalement dans le secteur de la danse et que j'habite à Montréal, je vais vous faire un résumé des différentes structures (municipales, provinciales et fédérales) dont nos artistes et artisans bénéficient pour le financement leurs projets artistiques.

La révolution dans le financement des arts au Canada est quand même assez récente. Le financement public pour les arts (visuels et arts de la scène) remonte au début des années 50. Il existe également du financement privé, mais on retrouve cette forme de financement surtout en arts visuels ainsi auprès des grandes compagnies de danse, de théâtre et d'opéra ainsi que chez les orchestres.

Ainsi, en 1957 le gouvernement du Canada créa le Conseil des arts du Canada (CAC), une société fédérale autonome pour « favoriser et promouvoir l'étude et la diffusion des arts ainsi que la production d'œuvres d'art ». Le conseil d'administration du Conseil des arts du Canada et son directeur sont nommés par le Gouverneur du Conseil sous la gouvernance du Ministère du Patrimoine Canada.

Par la suite, le gouvernement provincial du Québec créa en 1994 le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Le Conseil des arts et des lettres du Québec a pour mandat de « *soutenir dans toutes les régions du Québec la création, l'expérimentation et la production dans les domaines des arts de la scène, des arts visuels, des arts médiatiques, de la recherche architecturale, des métiers d'art et de la littérature, et d'en favoriser le rayonnement au Québec, au Canada et à l'étranger. Il a aussi pour objet de soutenir le perfectionnement des artistes professionnels* ». Le conseil d'administration nommé par le gouvernement du Québec se voit obtenir ses enveloppes budgétaires du Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

Outre le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial, il y a aussi l'administration municipale de la Ville de Montréal. Le Conseil des arts de Montréal a été créé en 1956 et est depuis lors un partenaire important pour les créateurs et diffuseurs de l'Île de Montréal grâce à ses programmes de subventions, ses lieux de diffusions, les relations avec les artistes de la relève, émergents ou provenant de communautés ethnoculturelles. Le Conseil des arts de Montréal est dirigé par un conseil d'administration nommé par un comité d'agglomération représentant la Ville de Montréal. Le trésorier de la Ville de Montréal est d'office trésorier du Conseil des arts de Montréal.

Donc, trois paliers gouvernementaux qui viennent en aide non seulement aux artistes indépendants, mais aussi aux grands instituts (compagnie de ballet, orchestres et compagnies de théâtre), organismes de services et aux diffuseurs spécialisés, chacun avec des programmes de bourse et de subventions spécifiques à leur mandat. Les demandes sont évaluées par un jury et/ou un comité consultatif constitué de pairs. Que

cela soit pour l'aide à la recherche et au perfectionnement de l'individu ou l'aide à la création, à la production et à la diffusion d'une œuvre artistique, chacun peut trouver une aide de son Conseil des arts.

Maintenant, je vais vous parler plus directement de ce que le secteur de la danse a fait et continue de faire pour maintenir le financement des gouvernements dans notre secteur malgré la crise économique « mondiale ». Car n'oublions pas, nous ne sommes pas dans une crise économique. Le secteur des arts de la scène est et à toujours été sous-financé. Nous vivons donc une crise constante depuis le jour où on a décidé d'œuvrer dans ce métier.

Je vais donc parler comment on peut créer de nouvelles avenues pour venir en aide aux artistes en mettant en commun des ressources en diffusion.

Après avoir expérimenté pendant plusieurs années de multiples structures et différentes stratégies de diffusion tout en faisant face aux mêmes difficultés et manques de ressources en matière de diffusion, quatre compagnies de danse contemporaine de Montréal ont pris leur destin en main. Elles ont créé un modèle unique en son genre qui, grâce au partage des ressources, leur permettrait de mettre en circulation leurs œuvres chorégraphiques de façon plus efficace, plus rentable et plus satisfaisante.

Les compagnies ont longuement travaillé et réfléchi sur les aspects positifs et négatifs d'avoir avec un agent externe plutôt que d'embaucher à l'interne un agent au développement et à la mise en marché. Par la suite, elles ont eu à débattre le mode d'opération et de financement. Certaines favorisaient le salaire de base plus une commission pour le « représentant », alors que d'autres craignaient le bonus qui pourrait encourager l'agent à travailler davantage pour les compagnies plus faciles à vendre. Il a également été question du financement de ce consortium, que cela soit par la contribution des compagnies, par des subventions gouvernementales ou grâce à des revenus autonomes. De plus, ils ont discuté du souci de l'image que le consortium devait refléter dans le respect de la vision artistique de chacune des compagnies, de leurs valeurs véhiculées et concernant leur style de leadership. Et ce, c'est sans parler de la connivence entre le « représentant » et les compagnies clairement reconnaissable aux yeux des programmeurs, des diffuseurs, des producteurs, et bien sûr des pouvoirs publics, ce qui constitue un aspect positif du consortium.

Cette idée de mettre en commun le partage de ressources a débuté en 2005. Ne pouvant plus attendre davantage, certaines compagnies sont donc passées à l'action dès septembre 2006. En effet, la disparition de source de financement qui leur permettait de payer un employé à temps plein comme chargé de la diffusion a fait en sorte que les compagnies ont ressenti le besoin urgent de passer à l'étape « réalisation ». La première étape était de réaliser une étude de faisabilité par l'entremise de subvention du Conseil des arts du Canada. Après plusieurs réunions, des heures de débat, de recherche et plusieurs litres de café, une demande de subvention a été déposée au Conseil des arts du Canada pour démarrer le fonctionnement du consortium. Une autre demande au programme Routes Commerciales de Patrimoine Canada a été faite dans le but de soutenir la promotion des compagnies ainsi que les missions de prospection du représentant.

Le 4 septembre 2007, les compagnies de danse contemporaine Cas Public, Danse-Cité, Louise Bédard Danse et Montréal Danse ont mis en place officiellement le consortium Art Circulation. La compagnie PPS Danse s'est jointe au consortium en 2009.

Art Circulation est un consortium dont le mandat principal est de fournir des conseils stratégiques au niveau du développement et de représenter chacune des compagnies au Canada et à l'étranger.

Notre consortium obtient des subventions de fonctionnement ainsi que du financement pour la réalisation de ses missions de prospection de la part du Conseil des arts du Canada ainsi que du Conseil des arts et des lettres du Québec.

Art Circulation est donc un modèle qui chevauche deux modèles traditionnels : une agence dite «de booking» et l'agent de développement à l'interne. Le modèle qui s'est développé allie le meilleur des deux mondes puisqu'il permet aux compagnies de garder le parfait contrôle sur leur développement de leurs œuvres chorégraphiques tout en bénéficiant de conseils stratégiques au niveau de la tournée. Nous parlons ici de compagnies intermédiaires (de 2 à 12 danseurs, selon la production) œuvrant en danse contemporaines qui pourraient difficilement bénéficier des services d'une agence de booking reconnue mondialement. De toute façon, rares sont les agents expérimentés dans le type de danse que les artistes de chez nous produisent.

Les résultats au terme des trois années d'existence du consortium ART CIRCULATION sont des plus encourageants puisque les objectifs planifiés à sa création sont atteints ou à veille d'être atteints :

- Accroître les revenus autonomes des compagnies par la vente de spectacles : pour 2009-2010, l'objectif de nos compagnies était de 395,000 \$ et nous avons obtenu un résultat de 403,200 \$
- Développer de nouveaux marchés : l'Amérique du Sud, l'Asie, les pays scandinaves, l'Allemagne, le Royaume Uni. D'ailleurs, nous espérons beaucoup développer nos relations avec l'Espagne ainsi que réaliser des collaborations artistiques avec d'autres chorégraphes et compagnies de danse européennes.
- Redéployer les ressources humaines de chacune des compagnies de manière plus efficace tout en profitant de l'expertise d'un conseiller sénior qui aurait été autrement inaccessible.
- Ouvrir le consortium à d'autres organismes lorsque les circonstances et les ressources s'y prêteront.
- L'embauche de personnel de soutien tout en voyant à sa formation comme agent/gérant de demain.

Il va de soit que le dilemme des artistes et de leurs organismes culturels est le même pour tous. Que cela soit en théâtre, en musique ou en art multidisciplinaire, nous sommes tous confrontés aux mêmes difficultés, aux mêmes contraintes de ressources, de connaissances et de temps en matière de diffusion. Les événements tels que la FERIA, CINARS et les festivals de danse aident considérablement, mais sans les ressources pour engager quelqu'un possédant de l'expérience en tournée, cela est quasiment impossible de mener à terme les projets.

Les premiers objectifs pour les chorégraphes et les compagnies de danse sont la prolongation de la durée de vie de leurs œuvres; accéder à de nouveaux réseaux de salle de spectacles; trouver de nouveaux partenaires financiers par la coproduction; augmenter le nombre de semaines de travail des danseurs et des membres du personnel; soutenir le développement de leurs chorégraphes et contribuer à former la relève.

Il serait trompeur de dire que la gestion du développement de 5 compagnies distinctes ne contienne pas de défis. Outre voir à la mise en marché de chacune des compagnies, particulièrement distincte à chacun, cela demande :

- Une étroite collaboration ainsi qu'une grande confiance entre la compagnie et son représentant.
- Un sens inné de la gestion, de l'organisation et des communications avec les 5 compagnies.
- Une patience d'ange autant du représentant que des compagnies.
- Une transparence entre chaque partenaire.
- Une solide passion pour le travail d'agent et une passion pour les arts de la scène.

Un rôle qui peut être extrêmement exténuant. Ajoutez à cela le manque de financement venant des programmes d'aides aux artistes, à la production et à la diffusion, le métier que je fais n'est pas facile. Sans le support du Conseil des arts du Canada, du Conseil des arts et des lettres du Québec et du Conseil des arts de Montréal, nos compagnies ne brilleraient plus sur les scènes internationales et de ce fait, Art Circulation disparaîtrait.

Depuis 2006, nous vivons une période difficile au Canada due aux coupures dans les programmes fédéraux d'aide à la promotion et à la diffusion. Les organismes de promotion tel que CINARS, les associations professionnelles d'artistes (Regroupement québécois de la danse) et de diffuseurs spécialisés (Canadian Dance Association) poursuivent le combat pour que le gouvernement fédéral reprenne son rôle de chef de file dans la promotion et la diffusion des arts vivants à l'échelle internationale. Ironiquement, c'est sous un gouvernement progressiste-conservateur que le Conseil des arts du Canada a été créé en 1957. Le premier ministre John Diefenbaker entrevoyait dès lors le rayonnement du Canada par la promotion et la diffusion de nos artistes à l'étranger. N'oublions pas que les artistes et les travailleurs culturels sont aussi des ambassadeurs représentant leur pays à l'étranger.

Il ne faut surtout pas sous-estimer les retombés économiques du financement des arts par les différents paliers de gouvernement. Sans aucun doute, le financement public des arts de la scène permet la création d'emplois, l'accroissement du rayonnement artistique autant en région, qu'à travers le pays et à l'échelle internationale. Tout cela apporte des retombés économiques pour une société.

Merci

Denis Bergeron

Montréal, 22 juillet 2010